centre d'information et d'orientation La Rochelle
académie Poitiers

ELEVES DE TERMINALES N°4

Décembre 2009

APB

ADMISSION POST BAC

Déposer vos candidatures *en 1ère année d'études supérieures*
La procédure et le calendrier sont identiques dans chaque région,
C'est ce que l'on appelle l' « admission postbac » (APB)

Réfléchissez à des solutions de re-changes adaptées à votre profil et à vos projets

•1ère étape : Inscription et formulation des vœux
Du mercredi 20 janvier au samedi 20 mars 2010.

Je classe mes différentes demandes selon **mes préférences** en fonction de mon projet personnel, sans autocensure ni calcul quant à mes chances d'être retenu(e). Aucun établissement pour lequel je postule n'aura connaissance de l'ordre de mes voeux.

•2ème étape : Envoi des dossiers papier
Jusqu'au vendredi 2 avril 2010 au plus tard

•3ème étape : Propositions d'admission
Entre le 10 juin et le 15 juillet 2010

•4ème étape :
Inscriptions administratives dans les établissements d'accueil

Possibilité de faire évo-luer le **classement de vos voeux jusqu'au vendredi 4 juin 2010**

www.admission-postbac.fr

vous permet de :

APB Ouvert depuis le 3 décembre

➢Vous **INFORMER** sur les différentes formations concernées par la procédure

➢ **RECHERCHER** les formations qui vous intéressent
➢Vous **RENSEIGNER** sur le contenu de ces formations (liens avec les établissements et leur site)
➢ **DEPOSER** votre candidature pour les formations post-bac que vous aurez choisies
➢ **RECEVOIR** une proposition d'admission

Consultez le calendrier 2010
Des salons des formations et des portes ouvertes des universités
www.ac-poitiers.fr
rubrique orientation

agenda RV

Portes-ouvertes de l'Université de Poitiers
Le 30 janvier
Portes-ouvertes de l'Université de La Rochelle
Le 6 mars

ZOOM SUR LE SALON PASSERELLE

Forum des lycéens et des étudiants

- 17ème édition de Passerelle, forum des lycéens et des étudiants salon-passerelle.fr
- S'orienter,
- Choisir sa formation,
- Construire son parcours d'études,

Les COP de Charente –Maritime sont présents sur le salon passerelle.

hors APB

- **Mais attention, certaines formations nécessitent encore une procédure d'inscription particulière, hors portail…**
  - **FCIL**
- **Certaines formations par apprentissage**
- **Formations du social, de l'éducatif et à l'animation**
- **Formations de santé/paramédical**
- **Diplômes du ministère en charge de "Jeunesse et sports"**
- **Formations en art**
- **Formations des écoles de commerce des CCI**
- **Certaines écoles d'ingénieurs…...**

Dans tous les cas, reportez vous toujours au guide Onisep qui vous est distribué en classe et soyez hyper attentifs aux informations qui vous sont communiquées dans votre établissement.

Pas de panique :

votre professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue vous donneront les infos en temps voulu, comme les dates clés, les démarches à effectuer et les dossiers d'inscription.

INFOSUP

La collection pour découvrir **les différentes filières d'études supérieures**. Les titres disponibles : Après le bac STG, Après le bac ES, Après le bac S, Après le bac L, Après les bacs STI spécialités industrielles...

Quelles études choisir après votre bac ? vous hésitez encore !… pour vous aider : le dossier **"Après le bac : le guide national des études supérieures"** de l'Onisep, **véritable mode d'emploi du supérieur** : toutes les poursuites d'études possibles après chaque bac, mais aussi les formations secteur par secteur et les adresses
PARUTION JANVIER 2010

Pour en savoir plus
LE SITE : post-bac.onisep.fr

Le portail étudiant
www.etudiant.gouv.fr

Comité de rédaction
C.CHAUVET, J. MURPHY, B. GRAMOND